



Cantu *Lupi*

MARNE et GONDOIRE
Communauté d'agglomération

Un nouveau conservatoire en Marne-et-Gondoire à Chanteloup-en-Brie





Conseil municipal du 22 septembre 2017

Retrouvez la vidéo de l'intégralité des débats sur le site www.chanteloupenbrie.fr

Étaient présent(e)s : M^{mes} Pierrette MUNIER, Fabienne GILLIOT, Caroline DUMONT, Martine BERNADAT, Meryeme EL ALOUI, Evelyne HORLAVILLE, Martine ZAR, MM. Marcel OULÉS, Grégory ATTEBA, Ali BOUCHAMA, Toufik HAMDI, Eddie POPOTTE, Bertrand CARLIN, Christian JAYET.

Absents excusés :

M. Thierry ROCHETTE (Marcel OULÉS),
M^{me} Lina TRAQUE (Meryeme EL ALOUI),
M. Georges PAMBOU (Christian JAYET),
M^{me} Gaëlle BOUVIER (pas de pouvoir).

Absent n'ayant pas donné pouvoir :

M. Pierre-Marie SOULIS.

Secrétaire de séance : M. Toufik HAMDI.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 30 JUIN 2017

Adoptée à l'unanimité.

FINANCES

- **TAXE D'HABITATION** : vote à l'unanimité d'un abattement spécial à la base en faveur des personnes handicapées ou invalides.
- **RENONCIATION AUX PÉNALITÉS DE RETARD DE LIVRAISON DE L'EXTENSION MODULAIRE DE L'ÉCOLE MATERNELLE « LE CANTOU »**. Adopte par 15 voix pour et 2 voix contre (M. PAMBOU et M. JAYET).
- **REMBOURSEMENT DE FACTURES EDF AU BÉNÉFICE DU DOMAINE DE VALENCE 2**. Vote à l'unanimité
- **AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE POUR SIGNER LE CONTRAT DE MANDAT DE MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LA CONSTRUCTION DES ATELIERS MUNICIPAUX**. Vote à l'unanimité
- **MODIFICATION DE L'ACTE CONSTITUTIF DE LA RÉGIE D'AVANCE**. Vote à l'unanimité

URBANISME

- **RÉTROCESSION DANS LE DOMAINE PUBLIC DE VOIRIES PRIVÉES DE LA ZAC DU CHÊNE-SAINT-FIACRE – LOTISSEMENT CFH – LOT 3.1 - ALLÉE DES ORMES (MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION 2015-041 DU 19 JUIN 2015)**. Vote à l'unanimité
- **RÉTROCESSION DANS LE DOMAINE PUBLIC DE VOIRIES PRIVÉES DE LA ZAC DU CHÊNE-SAINT-FIACRE – LOTISSEMENT PARTHENA – LOT 2.1A - RUE DES COQUELICOTS / ALLÉE DU PRÉ MALLARD (MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION 2015-040 DU 19 JUIN 2015)**. Vote à l'unanimité
- **RÉTROCESSION DANS LE DOMAINE PUBLIC DE VOIRIES PRIVÉES DE LA ZAC DU CHÊNE-SAINT-FIACRE – LOTISSEMENT**

RESIDES ETUDES – LOT 2.3A – ALLÉE DES PRUNUS / ALLÉE DU PRÉ MALLARD (MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION 2015-043 DU 19 JUIN 2015). Vote à l'unanimité

- **SOUSSION DES TRAVAUX DE RAVALEMENT DE FAÇADE À DÉCLARATION PRÉALABLE**. Vote à l'unanimité
- **SOUSSION DES TRAVAUX D'ÉDIFICATION DE CLÔTURE À DÉCLARATION PRÉALABLE**. Vote à l'unanimité
- **INSTAURATION DU PERMIS DE DÉMOLIR**. Vote à l'unanimité

RESSOURCES HUMAINES

- **MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS**. Vote à l'unanimité

ENFANCE/JEUNESSE

- **AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT (PRESTATION DE SERVICE ACCUEIL DE LOISIRS ADOS) AVEC LA CAF POUR L'ANNÉE 2017-2018**. Vote à l'unanimité

CULTURE

- **VOTE DES TARIFS DES STAGES ORGANISÉS PAR LE SERVICE CULTUREL**. Vote à l'unanimité
- **VOTE DES TARIFS EXPOSITIONS DE LA RÉGIE CULTURE ET LOISIRS**. Vote à l'unanimité

CAMG

- **MODIFICATION DE LA RÉPARTITION DES SIÈGES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN RAISON DE L'EXTENSION DU PÉRIMÈTRE DE LA CAMG**. Vote à l'unanimité
- **PRISE DE COMPÉTENCE PAR LA CAMG DE LA DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE**. Vote à l'unanimité
- **ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDE MÉDECINE PROFESSIONNELLE**. Vote à l'unanimité

DIVERS

- **DON À LA FONDATION DE FRANCE - SOLIDARITÉ AVEC LES ANTILLES**, vote à l'unanimité

COMMUNICATIONS DU MAIRE

QUESTIONS ORALES (article 5 du règlement intérieur et article L 2121-19 du CGCT).

- **PAS DE QUESTION**



► **ENFANCE**
Pages 4 et 5

► **C.I.S.P.D.**
Pages de 4 à 7

► **CULTURE**
Page 7

► **CCAS**
Page 8

► **ASSOCIATIONS**
Page 10

SOMMAIRE



ÉDITO

MUSIQUE EN MARNE-ET-GONDOIRE

Nous leur souhaitons la bienvenue



Sébastien RIQUOIR

Directeur des Services Techniques



Angéline CHAVY

Accueil & Etat civil

Résultats Sénatoriales 2017 Seine-et-Marne



CHAIN-LARCHÉ Anne (LLR)
CUYPERS Pierre (LLR)
THOMAS Claudine (LLR)
DE BELENET Arnaud (LREM)
MÉLOT Colette (LREM)
ÉBLÉ Vincent (LSOC)

Depuis quelques jours, le conservatoire de Chanteloup-en-Brie a ouvert ses portes dans la Ferme du Pavillon. En ce lieu baptisé « Espace du Temps Libre » se trouvent réunis à la fois, la culture et les loisirs, bel exemple de pérennisation de notre patrimoine commun.

A travers cet évènement est mise en valeur une des actions, ici la musique, que la Communauté d'agglomération a réalisée dans le cadre d'une compétence acquise.

Voilà maintenant quinze années que Marne-et-Gondoire a vu le jour. Quinze années au cours desquelles le nombre de communes est passé de 9 à 20, pour une population de 100 000 habitants.

Ce qu'il faut avant tout retenir, c'est le projet de territoire que nous avons construit ensemble. Projet unanimement défendu, il y a deux ans, au moment de la création des supers Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), dans un bel élan de solidarité collective, dépassant largement les clivages et convictions politiques de chacun.

Les compétences prises, ont permis aux communes de ne plus avoir à leur seule charge, certains investissements, comme l'assainissement ou les transports, et de favoriser la mutualisation de services, comme la commande publique.

Il faut appréhender la mutualisation comme une harmonisation des services proposés, entraînant des économies budgétaires pour les communes.

L'évolution vers une communauté de services ouvre de nouvelles perspectives dans de nombreux domaines dont celui de la sécurité quotidienne. Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) y travaille depuis bientôt deux ans.

Le regroupement au sein de communautés d'agglomérations est aujourd'hui une réalité admise par tout le monde. Les communes préservent leurs prérogatives mais inscrivent leurs actions en prenant en compte leur appartenance à un territoire qui dépasse leurs limites. Le but est une harmonisation de l'environnement intercommunal pour le bien-être des populations qui y vivent.

Bonne lecture de votre *Cantu-Lupi*.

Marcel OULÉS,
Maire



Permanence du Député

Jean-Michel FAUVERGUE, vous reçoit au 11 place Pierre de Cléry - 77183 Croissy-Beaubourg, les mardis, mercredi et jeudi de 14 h à 18 h et sur rendez-vous les lundis et vendredis.

Contact : jean-michel.fauvergue@assemblee-nationale.fr



LA RENTRÉE SCOLAIRE

1,2,3 vive la rentrée...

Lundi 4 septembre, après 8 semaines de vacances, les écoliers de Chanteloup ont retrouvé leurs copains et leurs enseignants, pour une rentrée qui s'est passée dans de bonnes conditions.

Ils ont pu découvrir les travaux et aménagements réalisés pendant la période des congés scolaires.

Au Loupiot, tous les couloirs et escaliers ont été repeints dans des couleurs pastel. La 14^{ème} classe a été équipée en mobilier neuf, tout comme la salle des maîtres où tables et chaises ont été changées.

Dans le réfectoire les élèves ont eu la surprise de découvrir une nouvelle gamme de mobilier, tables plus grandes et insonorisées, ainsi que de nouvelles chaises.

Au Cantou, c'est dans la sérénité que les enfants ont fait leur rentrée, occupant la totalité des locaux. Comme par le passé ceux-ci seront partagés avec le centre de loisirs.

Grâce au concours de nos agents et d'entreprises extérieures l'ensemble des travaux d'aménagement, demandés avant les vacances, ont été entièrement réalisés, répondant ainsi aux demandes des enseignants.

Comme chaque année, la rentrée des plus petits a connu ses larmes au moment de la séparation d'avec les parents chez qui

l'émotion était aussi perceptible. Une fois la porte des classes refermée les « petits bouts de choux » ont commencé à prendre leurs marques afin d'appréhender cette nouvelle aventure.

Cette année encore le rythme de travail se fera sur 4,5 jours. Il conviendra tout au long de cette année, de travailler dans la concertation, sur les dispositions du décret ministériel donnant la possibilité de ramener la semaine d'école à 4 jours.

Un partage des locaux pour les mêmes enfants.

Dans le cadre des activités périscolaires de très nombreux enfants fréquentent nos accueils de loisirs. Encadrés par des animateurs professionnels, ils bénéficient d'activités diverses élaborées dans un projet d'animation global.

Il est donc nécessaire de mettre à leur disposition les locaux de la ville.

Les élémentaires, lors de la pause méridienne, peuvent utiliser la salle de sport Frison Roche et l'école. Après les cours, ils intègrent les locaux de la Ferme du Pavillon.

Pour les maternels, les activités périscolaires se déroulent entièrement dans les locaux du Cantou. Cela nécessite un partage assumé et volontaire des locaux scolaires entre le personnel enseignant et les animateurs.

SÉCURITÉ AUX ABORDS DES ÉCOLES

Dis maman, c'est quoi ces panneaux ?



Dis papa, pourquoi tu t'arrêtes là alors que c'est interdit ?

Le manque de civisme de certains parents peut mettre en danger la sécurité de nos écoliers, mais aussi des autres usagers de la route.

Il est faux de dire qu'il n'y a pas assez de places de parking à Chanteloup, même si le plan Vigipirate renforcé, nous contraint à supprimer temporairement certaines places. Il suffirait d'un peu de bon sens et de bonne volonté pour résorber ce problème en stationnant dans les rues proches de l'école, à proximité de la Girandière pour la maternelle ou sur le parking derrière la Halle des rencontres pour l'élémentaire.

Les quelques dizaines de mètres ainsi parcourues à pieds permettraient aux parents d'apprendre la rue et ses dangers à leurs enfants.

Alors, chers parents, pensez-y et vous contribuerez ainsi à améliorer le mieux vivre ensemble.



ACCUEIL DE LOISIRS DE CHANTELOUP

LA RENTRÉE AU CENTRE DE LOISIRS

Quelques changements sont intervenus en cette rentrée scolaire pour les centres de loisirs.

Tout d'abord les équipes de direction ont changé.

Ainsi, Bénédicte et Jérémy dirigent à présent le Cantou en maternelle. Quant à Maryline et Mike, ils ont pris la direction de l'élémentaire au Loupiot et à la ferme du Pavillon.

Nos animateurs accueillent les enfants sur le temps du matin avant la classe au Cantou, puis lors de la pause méridienne et enfin après la classe.

Les équipes au travers le « projet éducatif » de la ville, ont élaboré un « projet pédagogique » afin de mettre en place des « projets d'animations et d'activités ».

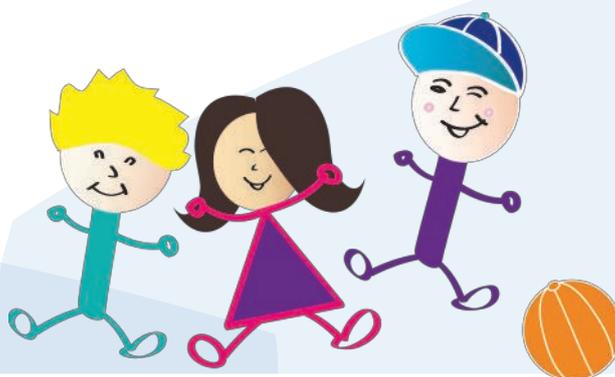
D'ores et déjà, je peux vous dire que les enseignements positifs et la satisfaction, retirés en novembre 2016, de la première édition de l'animation sur les Droits de l'enfant, ont amené les animateurs, à travers différentes thématiques, à reconduire l'évènement cette année.

De même au regard du retour positif exprimé par les parents, concernant la fête du service Enfance-Jeunesse en mai dernier, ce projet devrait être reconduit cette année.

Enfin, je suis persuadé que nos jeunes enfants, membres de la commission « enfance », créée en avril dernier, prennent leur envol et deviennent à présent pleinement acteurs de leurs loisirs avec le concours des animateurs.

J'en profite pour rappeler aux familles de ne pas oublier de réserver les prestations dans les délais et de se conformer au règlement des centres de loisirs.

Grégory ATTÉBA,
Adjoint chargé des affaires scolaires



INVESTIR POUR L'AVENIR DE NOS ENFANTS

finances

Quels sont les différents postes de dépenses pour nos écoles :

- La dotation scolaire municipale : 40 € par enfant scolarisé (nous sommes dans la fourchette haute des communes de notre territoire),
- Participation aux classes de découverte : 50% du coût,
- La récompense scolaire pour les CM2,
- La gestion des équipements,
- Le personnel municipal : ATSEM.

Viennent se rajouter les postes de dépenses autour de l'environnement scolaire : restauration et accueil des enfants.



Pierrette MUNIER,
Adjointe chargée des finances



Le Comité Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (C.I.S.P.D.) est un organe interne à la CAMG. Y siègent des élus et des techniciens représentant chacune des communes, des intervenants extérieurs représentant, la justice, la police et la gendarmerie, l'éducation nationale et les bailleurs sociaux. Il est présidé par Frédéric NION, Maire de Conches-sur-Gondoire, Vice-président de la CAMG en charge de la sécurité.

Trois groupes de travail ont été constitués. Le premier a en charge la prévention de la délinquance des jeunes. Le travail se fait en partenariat avec les établissements scolaires où intervient un agent de prévention. La commune est représentée par le Directeur du service Enfance-Jeunesse.

Le second groupe travaille sur les violences intra-familiales et violences faites aux femmes. Le Directeur Général des Services participe à ce groupe de travail.

Le troisième groupe se rapporte à la tranquillité publique. C'est dans ce groupe de travail, où siège le Maire, qu'est étudié un projet de police intercommunale. Une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage est en cours sur l'implantation de la vidéo-protection à l'échelle du territoire. Le bureau d'étude technique retenu par la CAMG visite toutes les communes pour étudier les besoins ou demandes de chacune d'entre-elles.

Nous avons reçu son représentant le 27 septembre. Il nous faut maintenant attendre le retour de son audit et étudier les propositions faites. Il faut aussi savoir que le coût de l'installation des matériels sera à la charge exclusive des communes. Des subventions peuvent être obtenues, mais elles ne représentent qu'un faible pourcentage des dépenses, avec un plafond de montant attribué. La CAMG ne pouvant intervenir que lors d'un éventuel groupement de commandes sur les matériels.

Enfin la commune veut mettre en place un dispositif de vigilance au quotidien à travers l'opération « participation citoyenne », en partenariat avec le commissariat de police de Lagny-sur-Marne et la CAMG.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de tous ces dispositifs sur lesquels nous travaillons.

Marcel OULÉS,
Maire



ETAT CIVIL

Nous leur souhaitons la bienvenue :



Jules BODEVIN 21/04/17	Nils LESAINT 23/07/17
Marie-Délice ANKINI 28/04/17	Nargys BENAHMED 23/07/17
Ruben MALIH DE SOUSA 28/04/17	Sabrine EL FILALI 28/07/17
Théo LE GUEN 08/05/17	Kenny MVUMBI GATHA 10/08/17
Noa KOTSIS 10/05/17	Louise DUFFAY 13/08/17
Raphaël BILLY 09/06/17	Ayiana BUCHERON NUTH 19/08/17
Axel BONNARD 10/06/17	Lexane LE BEUVANT 30/08/17
Miya IBOUAINENE 27/06/17	Irys LOMBARD SALAZAR 30/08/17
Adèle BAYART 14/07/17	Léa FERRAND 03/09/17
Evann DAVID VEGA IGLESIAS 15/07/17	Ezio LASSALE 14/09/17

Nous leur souhaitons nos vœux de bonheur :



Emmanuelle ABEL & Sébastien BERTHILDE	05/08/17
Michel BARRA & Aline DICKY	23/09/17
Fabrice GAUTIER & Muriel MAGNIN	30/09/17

Ils nous ont quittés :



Claude LEGRAND 24/04/17	Odette BAILLY 31/07/17
Liliane MASTENGUE 02/05/17	Danièle MEIRSMAN 06/08/17
Zoya NEHOROSHEV 12/05/17	Rosalba CARMONA 07/08/17
Jeannine CUTIN 09/05/17	Odette BEREAU 19/08/17
Annick FELLER 17/06/17	Christian FRISSON 19/09/17
Nicole DEVAUGES 18 /06/17	Paulette COMBROND 20 /09/17
Fredesvinda DE CASTILLO 05/07/17	



UN ŒIL AVERTI SUR LE MONDE

#EXPOPHOTOS2

Amateurs de belles images, ne manquez pas la nouvelle édition de l'exposition photos organisée par le service culturel municipal. Venez découvrir en famille le travail d'une douzaine de photographes passionnés.

Vous aurez l'occasion de partager leurs regards sur notre planète : addict au numérique, sous le charme du monde animal, fasciné par l'architecture des villes modernes.

Plus d'une centaine de clichés seront présentés lors de ce week-end événement.

Samedi 21 et dimanche 22 octobre

10 h à 13 h et 14 h à 18 h

Salle Van Dongen



Jeunes guépards - ©Daniel POUSSANT



Au loin une basilique...
©Fabien CHARLIER

A VOS AGENDAS



Atelier poterie enfants 5-10 ans
animé par Marie-Laure Griffé

Les 23, 24 et 25 octobre de 10 h à 12 h

Ferme du Pavillon

Concert de la Sainte-Cécile patronne des musiciens
avec l'orchestre Tutti Quanti

SAM 18 novembre à 20 h 30

Salle Van Dongen

Spectacle jeune public à partir de 3 ans

« Un amour de fantôme »

SAM 25 NOVEMBRE à 18 h

Salle Van Dongen

Inscrivez-vous aux ateliers et aux spectacles auprès du service culturel 01 64 12 74 54 culture@chanteloupenbrie.fr

Marché de Noël

SAM 9 et DIM 10 DÉCEMBRE

Salle Van Dongen

Yves BUTEAU
Service culturel

AIDE AUX ASSOCIATIONS

Le comité vie locale travaille en collaboration avec les associations chanteloupiennes pour répondre à leurs besoins :

- **L'espace** pour pratiquer leur activité, selon les spécificités et le nombre d'adhérents. Des créneaux horaires leur sont proposés selon les disponibilités des différentes salles. Ces structures municipales sont mises à disposition gratuitement pour une pratique hebdomadaire ou ponctuelle durant toute l'année.
- **Le financement** : une subvention municipale peut être attribuée selon des critères pour soutenir les projets ou pour participer à une compétition importante.
- **L'organisation**, avec les présidents, du calendrier des événements pour la réservation des salles. Les services techniques peuvent apporter leur soutien si besoin.
- **La communication** : le Cantu Lupi relaie régulièrement l'actualité des associations.

Mais tout cela, c'est sans compter l'implication des bénévoles, car sans eux, les associations et les activités qu'elles proposent à la population, n'existeraient pas.

Un grand merci !

Pierrette MUNIER,
Adjointe chargée des finances

lecture
publique

Samedi 28
octobre
à 15 h 30



Public : enfants
à partir de 7 ans

Venez réaliser une sorcière sur
son balai ou la tête d'un monstre
à la Frankenstein !

Halloween
en origami

Bibliothèque Cartier-Bresson de Chanteloup
2 route du Moulin Bourcier, Chanteloup-en-Brie

Nombre de places limité
Réservation conseillée sur place ou par mail :
bib.chanteloup@marneetgondoire.fr

MARNEetGONDOIRE
Communauté d'agglomération



VISITE DU CHÂTEAU DE FONTAINBLEAU

Vendredi 22 septembre 2017



Le CCAS a organisé pour nos séniors une sortie au château de Fontainebleau.

Notre groupe a visité dans un premier temps les magnifiques salles du château dans lequel Napoléon 1^{er} a séjourné ainsi que le Pape Pie VII.

Après une petite collation, chacun a pu se promener dans le superbe parc.

Le soleil étant de la partie, cette après-midi a été fortement appréciée.

Le CCAS a décidé cette année de renouveler les sorties pour « nos anciens ». Nous conservons nos goûters ainsi que le repas de fin d'année afin que le lien social soit maintenu.

Les membres du CCAS proposeront des sorties en groupe et notamment au printemps une journée au château de Vaux-le-Vicomte.

Pour cette fin d'année, après le goûter d'automne du 6 octobre, un repas de Noël avec une animation autour des danses caribéennes sera proposé le vendredi 15 décembre.



GOÛTER D'AUTOMNE

C'est autour d'une assiette de fromages et d'une tartelette aux framboises de la boulangerie BONDIGUEL de Chanteloup, que nos aînés ont pu se retrouver pour le traditionnel goûter de rentrée. Et c'est fort démocratiquement que le loto a été choisi pour agrémenter cet après-midi plutôt que le quizz.

Ce moment de convivialité est toujours important pour nos aînés qui ont plaisir à se retrouver tout un après-midi.

Merci aux accompagnateurs de l'EHPAD de Fontenelle et à ceux de la Girandière, qui font que certains pensionnaires puissent participer et ainsi garder un lien social avec la ville.

Grégory ATTÉBA,
Président par délégation du CCAS



s'engage dans une nouvelle action en faveur de la parentalité

- Pour promouvoir l'égalité des chances
- Pour démocratiser une culture digitale
- Pour favoriser la réussite éducative des enfants



La Communauté d'agglomération
Marne et Gondoire vous offre
1 an d'abonnement au

Campus
Parentalité



Une solution 100%
numérique: pratique,
innovante et
accessible



La caution de
contenus de qualité
réalisés par des
experts en
pédagogie



Une sélection de
contenus
pédagogiques pour
la famille

Les avantages

- **Pour les parents:** des conseils et des astuces autour de la parentalité pour vous guider.
- **Pour les enfants:** des contenus indispensables et adaptés à leur niveau, pour les accompagner dans leurs apprentissages.
- **Pour la famille:** des activités d'éveil et de découverte pour passer du temps ensemble.

Une nouvelle année commence pour le Karaté de Chanteloup. Lors d'une journée porte ouverte petits et grands sont venus apprécier cette discipline, sur le tapis ou en spectateur.

Le plus souvent le mot « Karaté » se traduit par « Main vide » c'est-à-dire lutter à mains nues afin de se décharger de son quotidien.

Le karaté est une discipline qui permet une meilleure gestion du stress. Il met une distance entre soi et ses soucis.

C'est une discipline comportant des techniques d'attaques ou de défenses qui utilise les armes naturelles du corps humain, mains, avant-bras, coude, genoux, pieds... Cette pratique exige un respect mutuel de chaque participant.

Nous trouverons deux parties dans la pratique du karaté : Le combat ou « Kumi-teshi » en japonais et le Kata, qui est un enchaînement de mouvements.

Le karaté est le chemin de la sérénité, il amène chacun à gérer les conflits, à maîtriser son corps et son esprit. Le karaté est un art martial qui convient aussi bien aux enfants qu'aux adultes.

Vous pouvez nous rejoindre au Dojo, Salle Frison Roche à Chanteloup-en-Brie.

Horaires des cours :

- Enfants le mercredi de 16 h à 17 h et vendredi de 17 h 45 à 18 h 45,
- Adolescents le mercredi de 17 h à 18 h 30 et vendredi de 18 h 45 à 20 h 00,
- Adultes, le mercredi de 20 h 15 à 21 h 45 et le samedi de 10 h 00 à 11 h 30.

Renseignements : veronique.magueur@free.fr ou 01.64.66.94.14

Véronique MAGUEUR
ASC section Karaté



MILLANIM 77

En cette nouvelle saison, Millanim77 est heureuse de vous annoncer le renouvellement de son Conseil d'Administration suite à son Assemblée Générale Annuelle.

Du changement dans la continuité, telle pourrait être notre signature pour cette nouvelle saison 2017 / 2018.

Venez découvrir le programme sur notre blog : www.millanim77.com, qui vous permettra, nous l'espérons de venir partager des moments d'émotion, de rêve, de rire, de détente, ...en famille ou entre amis.

Au menu cette année :

Le traditionnel BALLOWEEN du samedi **28 octobre 2017**.

Une animation STAR WARS le samedi **16 décembre 2017**.

RDV dans les années DISCO le samedi **20 janvier 2018**.

Le ROCK fêtera l'arrivée du printemps, le samedi **24 mars 2018**.

Place au SPORT le samedi **7 avril 2018**.

Et pour nos seuls adhérents, une sortie le samedi **1^{er} septembre 2018** (sorties précédentes : vélorail en 2016 et bowling en 2017).

Nous vous rappelons que tous nos événements sont sur réservation. Si vous souhaitez recevoir nos bulletins d'information et de réservation, inscrivez-vous sur notre blog ou écrivez-nous à millanim77@gmail.com afin que l'on vous rajoute parmi nos contacts.

Mieux encore, vous pouvez devenir adhérent à tout moment de l'année, et bénéficier ainsi des avantages qui s'y rattachent (priorité d'inscription aux événements, plusieurs boissons gratuites, sortie adhérents, ...).

Il n'est jamais trop tard pour adhérer.

L'équipe Millanim77

ÉQUITATION

2 Vice-championnes de France à Chanteloup

Stella et Lily GOEDKOOOP, inscrites au centre équestre UCPA sports et loisirs de Torcy, ont obtenu la médaille d'argent dans la discipline du Pony-Games catégorie club Poney 2 cadet.

Nous leurs adressons nos plus sincères félicitations.



Stella



Lily



Chanteloup 2020, avec vous pour vous

QU'AVONS-NOUS FAIT À NOTRE PLANÈTE ?

Nos compatriotes ultra marins de St Martin, St Barthélémy, de la Guadeloupe et de la Martinique ont été durement touchés par les ouragans Irma, José et Maria.

Bon nombre d'entre eux ont tout perdu.

Comme nous l'avions fait pour Haïti, ou l'Indonésie, le Conseil municipal du 22 septembre, a voté, à l'unanimité, une aide de 2 000€ pour soutenir les sinistrés. Aide versée à la Fondation de France. Posons-nous cette lancinante question sur ce déferlement de la nature.

Selon une étude de l'ONU, si l'homme continue à dégrader la planète, d'ici 30/40 ans, son bien-être sera menacé. La nature rend coup pour coup face à notre attitude prédatrice.

Pollution, désertification, risques sanitaires, réduction de la diversité des espèces et réchauffement climatique, le bilan environnemental est loin d'être réjouissant. Plus d'un milliard et demi d'êtres humains n'ont pas accès à l'eau potable. Chaque jour, des dizaines d'espèces disparaissent. En 10 ans, 940.000 km² de forêts ont été abattus. Oui, Notre Terre est en danger.

L'homme a sa part de responsabilité dans la dégradation de la planète. Ce sont ses choix politiques, économiques, énergétiques et industriels qui en sont la cause.

Coup de tonnerre du Président américain D. Trump, qui refuse d'appliquer les accords de Paris, pourtant signés par son prédécesseur.

Il serait bien que nous nous rappelions le rapport Brundtland, datant de 1987 « Notre avenir à tous » (Our Common Future).

« Le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Alors si les puissances de ce monde refusent de prendre de véritables mesures, nos générations futures, connaîtront c'est certains des drames climatiques de plus en plus dévastateurs ».

Chanteloup en Brie notre village

2.242.510.173.210 €, soit 35.701 €/habitant. Telle est la dette de la France à l'instant où nous rédigeons cette tribune.

La loi de finances pour 2018 a été présentée à la presse le 27 septembre dernier. A l'annonce des mesures d'économie, déjà se font entendre des cris d'orfraies, de certains politiques nourris tout petit à la dépense publique.

La vérité objective est que l'endettement de notre pays est intenable sur la durée, il est alimenté par un déficit chronique des comptes publics : depuis plus de 40 ans la masse de nos dépenses est supérieure à la masse de nos recettes. La croissance attendue n'arrive pas, notre économie perd de sa compétitivité devant une concurrence internationale toujours plus rude. Le résultat, c'est 10 millions de chômeurs et de précaires, des comptes sociaux en déficits chroniques. Les finances des établissements de santé sont exsangues.

Dans ce contexte, les collectivités locales doivent prendre part à l'effort de relèvement des comptes publics. Malgré les lois de décentralisation successives ayant pour objectif de rationaliser la dépense publique locale, celle-ci n'a cessé de croître, en même temps que les taux d'imposition trop souvent considérés comme un facile facteur d'ajustement.

Il nous appartient à nous élus locaux, d'être responsables, plutôt que d'exiger toujours plus de dotations à un État en faillite, de faire preuve d'imagination, d'optimiser notre organisation territoriale, de mutualiser davantage, et de lutter contre les égoïsmes locaux qui prévalent trop souvent sur l'intérêt général. La réforme de la taxe d'habitation voire sa suppression est une bonne nouvelle pour nos concitoyens, charge à nous de l'anticiper et d'organiser nos services en conséquence.

De nos dirigeants exigeons la règle suivante : une recette réelle en regard de chaque dépense réelle.

Christian JAYET / Georges PAMBOU
chanteloupenbriennotrevillage@gmail.com

Chanteloup nous rassemble

FESTIVITES ACHANTELOUP

Puisque de nombreux chanteloupiens se plaignent du fait qu'il ne se passe plus rien à Chanteloup (qu'il n'y a pas de festivités organisées par la mairie), lors du conseil municipal du 30 juin dernier, j'ai demandé pourquoi, cette année encore, le pique-nique sous la halle n'était pas organisé alors que les villes alentours assurent leurs événements et en créent même de nouveaux.

J'ai donné des exemples de villes plus importantes que la nôtre (Lagny, Bussy, Montévrain), de villes à taille équivalente (Collégien, Ferrières) ou des villages alentours (Conches, Jossigny).

M. le Maire m'a alors donné la photocopie d'une fiche émanant de la préfecture : « recommandations pour la sécurisation des lieux de rassemblement ouverts au public ». Recommandations et non pas obligations.

Il en revient donc au Maire et aux élus de la majorité de décider si, oui ou non, on fait perdurer les festivités qui favorisent les relations entre habitants et qui se déroulent dans un esprit bon enfant. Et bien, alors que pour les villes et villages autour de nous c'est oui, pour Chanteloup, ce sera non tant que le plan vigipirate sera à son plus haut niveau.

PROPRETE DE LA VILLE

Malgré l'excellente initiative de l'équipe de CHANTELOUP-en-BRIE News envers la propreté de notre ville en avril dernier, celle aussi des employés municipaux en juin et celle de l'école primaire en septembre, notre ville est toujours aussi sale. Alors, oui, c'est dû au manque de respect, d'éducation et de civisme de certains mais cela abîme notre cadre de vie.

J'ai bien des idées sur des actions à entreprendre pour lutter contre ce problème mais j'aimerais également recevoir les vôtres et je remercie d'avance, celles et ceux qui souhaitent réfléchir à la manière d'améliorer notre environnement de bien vouloir m'écrire à l'adresse suivante :

Gaëlle BOUVIER
bouvier.gaëlle@sfr.fr



CHANTELOUP-EN-BRIE



#Expophotos 2



SAM 21 & DIM 22
OCTOBRE 2017

Salle Van Dongen
10 h à 13 h et 14 h à 18 h
Entrée libre

José CHABROUX
Fabien CHARLIER
Frédérique DUBOSC
Adélaïde FOSSE
Patrice LE BIHAN
Robert MATHERN
Maryse MONDEL
Francis MONTORO
Natacha NGUYEN
Roland PATOIS
Daniel POUSSANT
Philippe VERCELOT



MARNEetGONDOIRE
communauté d'agglomération

À Chanteloup
Horaires d'ouvertures :

Mercredi :
de 14 h 30 à 18 h 30

Vendredi :
de 14 h 30 à 18 h 30

Samedi :
de 10 h à 13 h.



Calendrier des collectes
des encombrants :

Lundi 18 décembre 2017



Office de Tourisme
Marne-et-Gondoire

2, Rue du chemin de fer
77400 Lagny-sur-Marne
01-60-31-55-70

MAIRIE DE CHANTELOUP-EN-BRIE

Horaires

Lundi : 9 h 30 - 12 h et 15 h - 18 h 45
Mardi : 9 h 30 - 12 h et 14 h - 16 h 45
Mercredi : 9 h 30 - 12 h et 14 h - 16 h 45
Vendredi : 9 h 30 - 12 h et 14 h - 16 h 45
Samedi : 9 h 00 - 11 h 45
Fermeture le jeudi

Numéros utiles

Secrétariat : 01.64.12.74.50
Comptabilité : 01.64.12.74.51
Urbanisme
et logement : 01.64.12.74.52
Culture : 01.64.12.74.54
Périscolaire : 01.64.12.74.58
Halte garderie : 01.60.54.19.61

BULLETIN MUNICIPAL

Directeur de la publication :
Marcel OULÉS, Maire
Groupe de relecture :
Pierrette MUNIER, Fabienne GILLIOT,
Grégory ATTÉBA, Ali BOUCHAMA,
Toufik HAMDI, Thomas MOINDROT.

Coordination : Service Communication
Tél : 01.64.12.74.50
Impression :
Dépôt légal : 1980-3